

Dans le cas où les négociations entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des États-Unis, pour la nomination d'une commission mixte qui devra régler ce qu'on est convenu d'appeler "la question des pêcheries," et étudier les meilleurs moyens de développer notre commerce international, n'aboutiraient pas à un résultat satisfaisant il vous sera demandé de pourvoir à la protection de nos pêcheries territoriales, par une organisation plus effective de notre police maritime.

Les projets de loi, qui vous ont été soumis, la dernière session, relativement à la refonte des Statuts et à l'introduction d'un mode de transfert plus simple et plus économique de la propriété foncière, dans les Territoires du Nord-Ouest, vous seront présentés de nouveau pour les étudier et en faire l'objet de votre action législative. Les Statuts de la dernière session se trouvent inclus dans le premier de ces projets.

Il vous sera aussi demandé d'examiner attentivement s'il est à propos d'améliorer l'organisation judiciaire qui existe dans les Territoires.

Votre attention sera appelée sur l'opportunité de modifier la loi relative au bureau de l'Imprimeur de la Reine et d'améliorer le système actuel des impressions du gouvernement et du parlement.

Le dénombrement de la population des Territoires du Nord-Ouest a été fait et vous sera présenté un projet de loi réglant, sur cette base, la représentation de cette population dans le parlement.

D'autres propositions vous seront présentées, parmi lesquelles des projets de loi pour les fins suivantes : Pourvoir à un meilleur mode de procédure pour la poursuite des réclamations contre la Couronne ; régler les caisses d'épargne des Postes dans la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest ; rendre plus expéditive l'émission des patentes pour les terres des Sauvages ; la réglementation des droits de la Couronne sur les fonds riverains du Canada ; l'établissement d'une ferme expérimentale et la modification de l'acte concernant l'immigration chinoise.

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Les états du dernier exercice financier vous seront présentés et vous verrez que l'évaluation des recettes a été pleinement réalisée ; mais je regrette d'ajouter que le soulèvement dans le Nord-Ouest, a largement accru les dépenses du pays.

Le budget de l'exercice prochain vous sera aussi présenté. Il a été préparé un esprit d'économie et en tenant compte des exigences du service public.

*Honorables messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je vous recommande d'étudier, avec le plus grand soin, ces diverses questions et les autres sujets qui pourront se présenter à votre attention, et j'ai la ferme confiance que le résultat de vos délibérations, sous la bénédiction de Dieu, contribuera à l'avancement et à la prospérité du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur-général, demain.